




FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

GUIDE D UTILISATION DE LA LICENCE EN LIGNE 2009

 **Mise à jour au 8 octobre 2008** 

La souscription de la licence en ligne pour l'année 2009 est désormais une réalité, opérationnelle dans tous les cas de figure et pour toutes les disciplines ! Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pris de l'avance sur la concrétisation de ce projet de vous faire bénéficier dès aujourd'hui de ses avantages incontestables.

Dès le 1^{er} octobre 2008 pour les clubs et pour les écoles, toutes les structures pourront opter pour ce système, simple, instantané, sécurisé, économique, écologique... Les qualificatifs ne manquent pas pour vous convaincre, si besoin était, de l'efficacité de cette nouvelle procédure moderne, dont les licenciés sont très demandeurs depuis un moment déjà...

Nous invitons vivement les structures qui ne se sont toujours pas prononcées auprès de la FFVL sur leur choix quant à la licence en ligne, à le faire très rapidement. En effet, sans réponse d'ici le 31 octobre 2008, elles seront placées par défaut sous un « régime contrôlé ». (voir explications dans le présent document)

Par ailleurs, nous vous rappelons instamment qu'il n'est pas possible d'utiliser un formulaire 2008 pour souscrire une licence 2009.

Le Secrétariat reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement ou cas particulier et vous souhaite une mise en application fluide et sereine !



VOUS ETES PRESIDENT DE CLUB

Vous devez aller sur le site www.ffvl.fr et vous identifier

- Si vous êtes déjà inscrit sur l'un des sites FFVL, votre nom d'utilisateur et mot de passe sont les mêmes que pour les autres portails (<http://federation.ffvl.fr/>; <http://parapente.ffvl.fr/>; <http://delta.ffvl.fr/>; <http://kite.ffvl.fr/>).
- Si vous êtes déjà inscrit mais que vous ne vous souvenez plus de vos codes : cliquez sur « [oubli](#) » dans le bloc « connexion utilisateur » dans la marge de droite d'un des sites FFVL.
- Si vous n'êtes pas inscrit sur les sites FFVL cliquez sur « [nouveau?](#) » dans le bloc « connexion utilisateur » dans la marge de droite d'un des sites FFVL. La procédure d'inscription nécessite que vous saisissiez des éléments de reconnaissance : nom, tél , code postal et date de naissance. Elle se termine par un aller-retour d'email (vous devez avoir une adresse email valide).
- Une fois inscrit, vous devez vous identifier (vous êtes identifié lorsque vous avez saisi vos codes et que votre nom d'utilisateur apparait en haut de la marge de droite à la place de « connexion utilisateur »).
- Une fois identifié, vous serez reconnu en tant que Président ; trésorier ; secrétaire de la structure et vous pourrez ainsi accéder au paramétrage de la licence en ligne.

- 1) Vous entrez sur votre licence et vous cliquez sur « licence en ligne » « paramètres 2009 »
- 2) Vous cliquez sur « oui » dans « participation aux inscriptions en ligne »
- 3) Que ce soit pour les renouvellements de licences, comme pour les nouveaux licenciés, vous avez le choix entre le régime libre ou le régime contrôlé (nuances détaillées en ligne)
- 4) Pour valider des demandes d'adhésion, vous devez préalablement obtenir des « clés licences » auprès de la FFVL en cliquant sur l'onglet prévu à cet effet. Celles-ci sont générées automatiquement par 10
- 5) Vous gardez à tout moment le contrôle des nouvelles adhésions qui vous seront signifiées par email, et du versement des cotisations qui vous parviendront soit directement (en cas de régime contrôlé), soit par virement mensuel en cas de transit par la FFVL (régime libre)
- 6) Vous avez la possibilité de recourir exceptionnellement aux formulaires papier, mais uniquement après avoir épuisé vos stocks
- 7) Vous pouvez personnaliser votre communication envers vos licenciés au moment de la souscription, grâce au cadre prévu à cet effet.
- 8) Vous recevrez un courrier électronique vous signalant les nouvelles prises de licence (indiquer le ou les destinataires sur le formulaire),



Suivi des opérations :

pour suivre les opérations réalisées, rendez vous dans l'onglet "licence en ligne" de votre structure :

Vous y trouverez :

- onglet "menu" : récapitulatif de vos réglages pour la licence en ligne.
- onglet "paramètres" : pour modifier ces réglages
- onglet "clés licence" : l'utilisation des clés licence par vos licenciés, édition de nouvelles clé licences
- onglet "licences en instance" : les licences en cours de saisie par les licenciés (permet notamment de visualiser les licenciés qui rencontrent des difficultés ou qui sont bloqués faute de clé licence).
- onglet "Prises de licences" : les cotisations encaissées pour votre compte par la FFVL (si vous êtes en mode libre), et qui vous seront reversées en fin de mois.

Attention : pour que ce reversement ait lieu, vous devez avoir transmis un R.I.B. au secrétariat FFVL (voir onglet "menu")

En quelques clics, vous avez considérablement simplifié votre gestion et la vie de vos licenciés qu'il vous appartient de sensibiliser dès à présent, sachant que votre choix sera affiché à l'écran lorsqu'ils voudront saisir leur licence par l'intermédiaire de votre structure





VOUS ETES DIRECTEUR TECHNIQUE D'ECOLE

1) Vous devez aller sur l'un des sites FFVL et cliquer sur la licence présente dans la marge de droite afin d'entrer dans la zone Intranet de la FFVL.

→ Si vous êtes déjà inscrit sur l'un des sites FFVL, votre nom d'utilisateur et mot de passe sont les mêmes que pour les autres portails (<http://federation.ffvl.fr/>; <http://parapente.ffvl.fr/>; <http://delta.ffvl.fr/>; <http://kite.ffvl.fr/>).

→ Si vous êtes déjà inscrit mais que vous ne vous souvenez plus de vos codes : cliquez sur « oubli » dans le bloc « connexion utilisateur » dans la marge de droite d'un des sites FFVL.

→ Si vous n'êtes pas inscrit sur les sites FFVL cliquez sur « nouveau? » dans le bloc « connexion utilisateur » dans la marge de droite d'un des sites FFVL. La procédure d'inscription nécessite que vous saisissiez des éléments de reconnaissance : tél ; code postal et date de naissance. Elle se termine par un aller-retour d'email (vous devez avoir une adresse email valide).

→ Une fois inscrit, vous devez vous identifier (vous êtes identifié lorsque vous avez saisi vos codes et que votre nom d'utilisateur apparaît en haut de la marge de droite à la place de « connexion utilisateur »).

→ Une fois identifié, vous serez reconnu en tant que DTE de la structure et vous pourrez ainsi accéder au paramétrage de la licence en ligne.

2) Vous entrez sur votre fiche école et vous cliquez sur « licence en ligne » « paramètres 2009 »

3) Vous cliquez sur « oui » dans « participation aux inscriptions en ligne »

4) Que se soit pour les renouvellements de licences, comme pour les premières prises de licences, le système est le même :

Seul le régime contrôlé avec validation s'applique : Un élève prend contact avec l'école pour un stage. Le DTE fixe la date du stage avec le client et lui demande entre temps de se rendre sur le site FFVL pour saisir sa licence au moyen d'une clé licence. Le client peut alors saisir sa licence quand il le désire avant le stage. Lorsque c'est fait, le DTE reçoit un email lui signalant qu'une licence est « en attente » pour son école. Le message contient aussi un lien permettant d'afficher directement la licence saisie et le cas échéant de rectifier les options mal choisies. Une fois l'opération effectuée, le client reçoit à son tour un email et n'a plus qu'à terminer le processus en effectuant le paiement (quand il le veut avant le stage et au plus tard à l'école lors du début du stage). Notez qu'en plus de l'alerte email, un DTE peut à tout moment se rendre sur sa « fiche école » et voir les « licences en instance » pour sa structure (voir la date de saisie, la date de paiement, les éditer et valider)



5) Pour valider des demandes d'adhésions, vous devez préalablement obtenir des « clés licences » auprès de la FFVL en cliquant sur l'onglet prévu à cet effet. Celles-ci sont générées automatiquement par 10

6) Vous gardez à tout moment le contrôle des nouvelles adhésions qui vous seront signifiées par email

7) Vous avez la possibilité de recourir exceptionnellement aux formulaires papier mais uniquement après avoir épuisé vos stocks

8) Vous pouvez personnaliser votre communication envers vos licenciés au moment de la souscription, grâce au cadre prévu à cet effet.

Options :

- Il vous est possible de déléguer le rôle de validation des licences en attribuant la fonction « gestion des licences » à une autre personne. Rendez-vous pour cela dans l'onglet « annuaire/modif fonctions »
- Il vous est également possible de télécharger (format excel) les renseignements saisis par le licencié
-

Attention : par sécurité, aucune licence élève ne pourra être officiellement prise en compte sans que le Directeur Technique d'Ecole ne l'ait lui-même validée

En quelques clics, vous avez considérablement simplifié votre gestion et la vie de vos licenciés qu'il vous appartient de sensibiliser dès à présent, sachant que votre choix sera affiché à l'écran lorsqu'ils voudront saisir leur licence par l'intermédiaire de votre structure.





VOUS ETES UN PARTICULIER

Vous devez aller sur l'un des sites FFVL et cliquer sur la licence présente dans la marge de droite afin d'entrer dans la zone Intranet de la FFVL.

- Vous êtes déjà licencié : entrez votre nom ou numéro de licencié et sélectionnez. Si le système ne vous reconnaît pas, cliquez sur « je ne me trouve pas » et suivez les instructions

- Si c'est votre 1^{ère} inscription, cliquez sur « c'est ma 1^{ère} licence » et remplissez les données personnelles qui vont vous être demandées + le code image qui s'affiche et validez

- Un numéro de licence vous est attribué à l'écran ; retenez le et remplissez une à une les étapes qui vous sont demandées :
 - Choix du club /école (qui doit bien entendu avoir souscrit l'option licence en ligne, la FFVL n'ayant pas le pouvoir de se substituer aux présidents de clubs ou directeurs d'école)
 - Clé-licence : 2 possibilités :
- Vous n'avez pas de clé-licence ; vous devez en demander une à votre club avant de poursuivre
- Vous avez déjà une clé-licence fournie par votre club ou école : saisissez votre code
 - Cotisation club/école
 - Données personnelles
 - Données médicales et volume de pratique (heures de vol de l'année précédente)
 - Discipline principale
 - Discipline (s) secondaire (s)
 - Cotisation fédérale (seuls sont proposés les choix compatibles avec les disciplines sélectionnées)
 - Assurance personnelle
 - Assurance matériel
 - Récapitulatif (qui vous sert d'attestation de paiement)
 - **SI VOUS PRENEZ UNE LICENCE ELEVE, SAUVEGARDER ET QUITTER**
En effet, à ce stade, vous devez reprendre contact avec votre école pour que la saisie de vos informations soit validée et que votre paiement puisse être effectué ; si vous ne prenez pas de licence élève, poursuivez comme indiqué ci-dessous
 - Paiement, par carte bancaire ou chèque
 - Fin



Si vous effectuez un paiement immédiat par carte bancaire, vous pouvez sans délai imprimer votre attestation de licence. Pour un règlement par chèque, ce ne sera possible qu'après réception de votre chèque par la FFVL.

A chaque rubrique une aide en ligne vous est proposée avec des commentaires appropriés

Vous êtes à présent licencié et assuré, il ne vous reste plus qu'à prendre contact avec votre club/école pour y pratiquer en toute sécurité et en toute convivialité.

